

SENAT

DENTUROLOGIE

Le 30 septembre 2015

Monsieur André L. Côté, d.d.
12, rue du Blainvillier
Blainville J7C 5A7

Objet : Nomination au Sénat de la denturologie québécoise

Cher confrère,

C'est avec un très grand plaisir que je vous informe par la présente qu'il a été proposé par M. Armand Brochu, d.d., secondé par M. Jean-Pierre Leroux, d.d., et résolu de vous nommer membre du Sénat de la denturologie. Cette résolution a été adoptée lors de l'Assemblée annuelle du Sénat de la denturologie le 25 septembre dernier.

Si la denturologie évolue et progresse sans cesse ces dernières années, c'est certes grâce à des collègues, tels que vous, qui n'ont pas été avares de leurs efforts et de leur temps, permettant ainsi à notre profession d'être davantage reconnue et respectée.

Par cette nomination, le Sénat reconnaît non seulement la qualité de votre apport à l'avancement de la denturologie, mais également votre contribution au bien-être de ceux qui la pratiquent et qui en bénéficient.

Avec les hommages des membres du Sénat de la denturologie québécoise, veuillez agréer, cher confrère et Sénateur, mes plus cordiales salutations.



Armand Brochu d.d.
Président
Sénat de la denturologie

